Commission nationale des Bourses scolaires
14 et 15 décembre 2020
Seconde commission pour les établissements du rythme nord, première pour les établissements du rythme sud

Français du Monde-adfe était représenté à la CNB par Michèle Bloch, Philippe Loiseau siegeait au titre du groupe Français du monde Écologie et Solidarité de l'Assemblée des Français de l'Étranger.

Cette CNB s'est tenue en visioconférence, comme la précédente, et en l'absence des députés. L'AEFE a installé à l'attention des membres de la CNB une plateforme numérique avec un accès limité dans le temps et sécurisé par un code. Globalement, le système de visioconférence fonctionne mais le rythme soutenu et certaines interruptions techniques ne permettent pas la lecture de toutes les fiches de postes contrairement à ce qui est fait habituellement en CNB. L'AEFE présente les principaux postes ou les cas spécifiques, nous pouvons poser nos questions sur tous les sujets et les postes que nous souhaitons voir examinés le sont.

Présentation par le Directeur de l'AEFE Olivier Brochet des campagnes boursières

Rythme Nord : Bilan définitif de la campagne 2019/2020

- 17 486 demandes (familles) instruites (+ 3,23 %) pour 28 579 élèves (+3,02 %)
- 23 802 boursiers : contre 22 933 l'année précédente (+ 3,78 %)
- Taux de satisfaction des demandes : 82,6 % cette année contre 83,3 % l'an dernier
- Montant des bourses accordées : 91 466 289 € (+ 0,74 %)
- Coût moyen par boursier 3 843 € (- 2,93 %). La baisse est due essentiellement à la régularisation des bourses parascolaires
- Montant moyen des frais de scolarité stricto sensu 5 747 € contre 5 569 € l'année précédente (+3,19 %)

Rythme Sud : Bilan quasi définitif de la campagne 2020

- 1 202 demandes instruites (familles) pour 1 862 élèves (-0,95%) l'année précédente
- 1 692 boursiers contre 1 654 l'année précédente (+ 2,29 %)
- Taux de satisfaction des demandes : 90,9 % contre 88 % l'année précédente
- Montant des bourses accordées : 9 985 743 € contre 9 675 713 € l'année précédente (+ 3,20 %)
- Coût moyen des bourses accordées : 5 902 € contre 5 850 € en 2019 (+ 0,88 %)
- Montant moyen des frais de scolarité stricto sensu 5 185 € contre 5 252 € l'année précédente (– 1,27 %)

Au total pour les années 2019/2020 RN et 2020 RS
Nombre de boursiers 25 494 contre 24 587 l'an dernier, en hausse de 3,68 %
pour un montant de 101 452 032 € contre 100 466 825 € (+ 0,98 %)

Point sur l'exécution des campagnes en cours
2020/2021 pays du rythme nord et 2021 pays du rythme Sud

Cadre : budget initial « bourses scolaires » AEFE pour 2020 : 102 000 000 €
Première délégation de crédits : 99 097 600 €
Subvention de l'État après BR1 : 101,110 millions d'euros
Enveloppe ASESH de 310 000 €
Un budget complémentaire de 42 M€ a été affecté à l'Agence sur le programme 151
Enveloppe de référence déléguée aux postes pour l'ensemble de la campagne : 82 580 402 €
Besoins recensés par les postes après instruction et application du barème : 100 727 261 €, soit 18 146 859 € au-dessus du montant des enveloppes de référence

104 postes ont exprimé des besoins dépassant le montant de l'enveloppe de référence qui leur avait été notifiée, les 57 autres exprimant des besoins inférieurs à celle-ci.

Après un dialogue de gestion particulièrement nourri, l'ensemble des ajustements sollicités ont été satisfaits permettant ainsi aux CCB de disposer des crédits nécessaires à leurs travaux.
Après cette phase de dialogue de gestion et les ajustements validés par la DFAE, le montant total des enveloppes limitatives attribuées aux postes s'élève à 101 877 440 € soit 1 150 179 € de plus que les besoins exprimés par les postes.

Bourses scolaires année 2021 rythme Sud

- Enveloppe de référence : 7 319 780 € en raison de la forte baisse des taux de change et des IPPA
- Montant des besoins exprimés par les postes : 8 483 560 € (2 postes en sous-consommation et 9 en dépassement)
- Montant des enveloppes limitatives après dialogue de gestion : 8 906 000 €, supérieur de1 586 220 € au montant initial de l'enveloppe de référence.
- 26 682 demandes instruites (nb de boursiers) en baisse de 2,85%
- Demandes 1661 dont 1 511 renouvellements et 150 premières demandes en baisse de 1,94%
- Nombre de boursiers en baisse : 1 546, soit -0,38%
- Coût moyen boursier : 5 501€ (-6,42%) bourses annexes non servies
- Montant des bourses accordées en baisse de 6,68% en raison de la variabilité des taux de change
- Quotité moyenne de bourse accordée 79,84% quasi stable
- Nb de familles boursières à 100% = 62,1 % contre 36,5% l'an dernier

Bourses scolaires année 2020/2021 du rythme nord

- Demandes de bourses 27 359 (boursiers) contre 26 682 l'an dernier
- Nombre d'élèves boursiers 22 585 contre 22 156 l'an dernier, en hausse de + 1,93%
- Nombre de familles 13 969, en hausse cette année, contre 13 684 l'an dernier
- Montant des bourses 99 961 989 € contre 93 783 956 € l'an passé
- Rejet de 3 309 demandes (12,1% des demandes, pourcentage stable par rapport à l'an dernier).
- Coût moyen par boursier 4 426 € contre 4 233 €, l'année précédente (+ 4,55 %)
- Quotité théorique moyenne de bourse 78 % contre 78,77 % l'année précédente
- Quotité moyenne réellement accordée 80 % contre 79,28 % l'an dernier

- Pourcentage de familles boursières à 100% (sous réserve des plafonnements de tarifs) 55,3 %
- 1 463 enfants boursiers (1 492 l'an dernier) n'ont pas été scolarisés à la rentrée de septembre (en baisse de 1,94 % par rapport à la rentrée scolaire 2019/2020). 55 pour raisons financières, 17 par manque de places.

Bilan provisoire, tous rythmes confondus, 2020/2021 RN, 2021 RS

24 131 boursiers pour un montant total de 108 466 977€
soit une hausse de 426 boursiers (1,79%) par rapport à la même période l'an dernier

Attributions après la commission nationale des 14 et 15 décembre 2020

Secteur géographique	Nb postes	Nb boursiers	Montant en Millions €	Coût moyen /boursier en €	% du Nb total des boursiers Rythme. Nord	% du montant total des bourses Ryt. Nord
Asie	30	2234	13,657	6 113	9,3%	12,6%
Moyen Orient	16	1 862	9,293	4 991	7,7 %	8,6%
Europe	42	4 427	21,316	4 815	18, 30%	19,70%
Afrique	41	8 042	26,814	3 334	33,3 %	24,7%
Maghreb	10	3 791	12,135	3 201	15,7%	11,20%
Amérique du Nord	14	891	10,442	11 720	3,70%	9,60%
Amérique Centr. et Sud	14	1 338	6,311	4 717	5,5%	5,8%
Rythme Sud	**11**	**1 236**	**7,302**	**5 908**	*5,1%	*6,7%
					*Du montant total	

Des mesures exceptionnelles

- Les dossiers déposés hors délais ont été également instruits lorsque le dépôt est intervenu avant les CCB 2 du rythme nord ou CCB1 pour le rythme sud. Familles ayant fait l'effort de fournir un dossier complet, familles modestes ou en difficulté en raison de la crise.
- Maintien des quotités notifiées suite à la CNB1 pour les familles dont l'un des enfants n'a pas été scolarisé à la rentrée.
- Les CCB ont pondéré la quotité théorique des familles supportant des dépenses exceptionnelles dues à la crise de la covid ou à des pertes de revenus. L'Agence a régularisé les impayés de certaines familles pour éviter la déscolarisation de leurs enfants boursiers. 3 068 familles (contre 1 647 l'an dernier) ont vu leurs quotités pondérées à la hausse. 802 familles (contre 1055 l'an dernier) les ont vu baisser.

Quelques éléments statistiques :

- Tous rythmes confondus, 33,2 % des élèves boursiers sont scolarisés dans des établissements en gestion directe, 44,9 % dans les conventionnés et 21,9 % dans les établissements partenaires.
- Les bourses parascolaires représentent 20 % du montant total de l'aide accordée.
- ASESH (assistant à la scolarité des élèves en situation de handicap) : A titre d'information, bilan définitif de 2019/2020 et 2020 : 106 boursiers pour un montant de 365 013 €. Rappel montant de référence 340 000 € sera dépassé. Pour la CNB de ce jour les chiffres sont provisoires, un nombre important de dossiers étant présentés à l'Agence en janvier/février. Nombre de dossiers traités : 58 pour un montant global de 175 439 €. On note cette année une meilleure préparation des familles et un traitement plus rapide des MDPH, surtout lors de renouvellements par rapport aux années précédentes.

- Au cours de cette année, sur 22 jugements depuis le 01/01/2020, 20 ont été favorables à l'Agence. 26 dossiers déposés devant les juridictions (TA ou CAA) n'ont pas encore été jugés.
- **CNED** : 11 bourses couvrent les frais d'inscription pour des élèves isolés ou en situation d'éloignement ou de handicap pour un montant total de 7 130 €
- Dérogations pour **classes non homologuées** : 700 boursiers dans 343 classes pour un montant de 2,819M€
- **VAD** : 227 visites à domicile ont été effectuées (941 l'an dernier).
- **Modification de l'Instruction** : les uniformes font partie des bourses d'entretien si les dispositions du pays rendent les uniformes obligatoires. ASESH, les établissements peuvent demander aux familles la preuve qu'elles ont bien rémunéré les personnes. Seuil du patrimoine immobilier : il pourra sur demande des postes, être monté à 300 000€ (accord de la CNB, sous réserve).
- En cas de garde partagée des enfants, le versement des bourses sera effectué prorata temporis à chacun des parents.

Concernant le Liban, pays plus particulièrement affecté cette année

Enveloppe limitative attribuée au poste de Beyrouth en CCB2 : 6 842 000 €, + 18 37 % par rapport à l'année antérieure.

- 952 familles ont présenté un dossier + 15,96% pour 1 704 élèves, +15,5 %
- 757 familles ont bénéficié d'une bourse +3,56 % pour 1 359 boursiers, +26,3 %
- Le montant des bourses accordées est de 6 316 727€, + 7,42%
- 196 dossiers ont été rejetés cette année, +51,94 % par rapport à 2019/2020-2. Pour la majorité des cas, des dossiers incomplets.
- 149 boursiers non scolarisés, +351,52 %, tous sont des élèves qui ont quitté la circonscription ou qui n'ont pas été réinscrits dans l'établissement. Aucun départ pour raisons financières n'est signalé.

Perspectives

Pour comprendre les raisons de la baisse des demandes de bourses constatée depuis plusieurs années l'AEFE mettra en place, comme déjà annoncé, d'ici février un groupe de travail (DFAE - AEFE - membres de la CNB) chargé d'examiner la situation actuelle, de réfléchir aux raisons de la baisse des demandes et d'envisager éventuellement des modifications du barème.

Nous participerons à ce groupe de travail. Aussi avons-nous besoin de toutes les informations, avis, analyses que vous pourriez nous faire parvenir.

CALENDRIER INDICATIF 2021

- 1-15 avril tenue des CCB1 rythme nord 2021-2022 et CCB2 du rythme sud 2021
- 10-11 juin CNB1 rythme nord et CNB2 rythme sud
- 20 octobre-04 novembre tenue des CCB2 rythme nord et CCB1 rythme sud
- 14-15 décembre CNB2 rythme nord et CNB1 du rythme sud

philippeloiseau@aol.com michele.bloch@adfe.org